



Force Ouvrière

Enseignement Supérieur - Recherche

LETTRE DE LA RECHERCHE N°92

Supplément n°2 au n°141
Septembre 2020 - 0,40 €

Dans ce numéro	
Editorial	P 1 - 2
Projet de loi de Programmation de la Recherche : Retrait du protocole d'accord, abandon de la LPR	P 2
Protocole d'accord sur les rémunérations et les carrières	P 3 - 4
Télétravail : les syndicats FO ESR agissent à vos côtés Travail gratuit : le CNRS dépasse les frontières ... du bon sens ! En pleine pandémie, le gouvernement supprime les CHSCT Droit au respect de la vie privée des salariés	P 5
Premières élections professionnelles « post-fusion » à l'INRAE	P 6 - 7
Election du Comité national de la Recherche Scientifique 2021 Communiqué confédéral FO	P 8

Directeur de la publication :

Gilles BOURHIS

FO ESR

6-8, rue Gaston Lauriau

93513 MONTREUIL Cedex

Tél. : 01 56 93 22 88

Fax : 01 56 93 22 87

Email : foesr@foesr.fr

http://www.foesr.fr/

N°CPPAP 10123 S06 645

ISSN n° 1247-3359

Imprimé au siège

Les revendications des personnels ne seront pas bâillonnées !

Du point de vue syndical, l'année 2020 a été extraordinaire sur tous les plans : sociaux, économiques, sanitaires ... et revendicatifs !

En décembre et janvier, ce fut la grève que nous avons patiemment construite, dans l'unité, pour bloquer la réforme des retraites Macron-Delevoye, pour le maintien des 42 régimes dont le Code des pensions.

Après une année 2019 marquée par la volonté des salariés de résister à l'austérité et à la destruction des services publics : Gilets jaunes, grève des urgences, grève des correcteurs du bac, grève des pompiers ... malgré la répression, Force Ouvrière a montré la voie et contribué à ce que le mouvement syndical redevienne complètement le cœur de la résistance pour faire reculer le gouvernement.

Dans l'ESR, ce fut le funeste projet de loi de programmation de la recherche qui prolonge et aggrave la loi de transformation de la fonction publique, notamment en termes d'emplois de contractuels (*tenure track*, contrat de chantier) en lieu et place de fonctionnaires, de primes au mérite ... Avec la FGF-FO, nous sommes attachés au traitement indiciaire, au rattrapage de la valeur du point d'indice (18% et 183 € mensuels dès maintenant).

Contrairement à ceux qui demandaient une "bonne loi de programmation LPR", nous avons expliqué l'enjeu : le maintien de la liberté de recherche, contre le financement sur projets d'une minorité de chercheurs par l'ANR. La pandémie nous a (hélas) donné raison : c'est bien l'ANR qui a refusé de financer les recherches sur les coronavirus depuis des années, sous prétexte que le précédent coronavirus s'était éteint spontanément !

L'épidémie a été un puissant révélateur de l'impasse des politiques d'austérité et de l'incu-

rie des gouvernants. Les masques, les blouses, les tests ... mais surtout les personnels qui manquent partout dans les hôpitaux.

A la faveur de la pandémie, le gouvernement accélère ses attaques contre le code du travail et les garanties collectives, la mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction publique et le vote de la LPPR ... tout en confisquant les libertés syndicales et démocratiques (droit de se réunir et droit de manifester) au nom de "l'urgence sanitaire".

FO ESR a pris toute sa place en animant les assemblées générales, en organisant la mobilisation pour que "l'ESR s'arrête", à partir du 5 mars. Le Bureau National a assuré la continuité pendant la période de confinement pour pouvoir aider les adhérents et les collègues à ne pas rester isolés.



Aide indispen-

sable car les directions d'établissement ont profité de la situation pour supprimer des congés et des heures supplémentaires effectuées par les ITA. Elles ont refusé de rembourser les dépenses engagées pour le télétravail. Elles n'ont pas mis les moyens nécessaires (postes, remplacement des absences, locaux salubres et ventilés, ...) pour assurer à la rentrée la présence des étudiants devant leurs enseignants.

FO ESR a accompagné les collègues en difficulté, parfois avec succès, et mis en avant ce qui rassemble plutôt que ce qui divise les salariés (primes, clientélisme pour les mutations ou les promotions, ...).

En 2021, nous aurons encore davantage besoin du syndicalisme indépendant et confédéré Force Ouvrière. Il s'agit donc de renforcer nos syndicats pour être plus présents dans chaque secteur.